

Personnes en situation de handicap

Dans cette rubrique, les personnes en situation de handicap peuvent retrouver les informations pratiques concernant le logement, les déplacements, le stationnement, les loisirs...



Infos Covid-19

Restons mobilisés +

- > En cette période de déconfinement, le registre des personnes vulnérables dans le cadre du Covid-19 a pris naturellement fin, suite à accord avec les personnes toujours inscrites.
Des orientations vers des partenaires ont pu être opérées (Conseil départemental, CLIC, associations, tutelles...) afin de ne pas laisser ces personnes sans relai.
- > Le service de portage de repas est opérationnel. Pour en bénéficier, il est nécessaire de s'inscrire auprès du Clic.



Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

Mentions légales

✓ OK, tout accepter

Personnaliser

Mise en place d'un numéro vert



Un n° vert : 0 800 360 360 est mis en place dans 63 départements (au 29 juillet 2020).

Le département du Finistère est couvert depuis fin juin.

Le 0800 360 360 s'adresse aux personnes handicapées et aux aidants en grande difficulté et sans solution dans le cadre de la crise, qui ne savent pas à qui s'adresser, ou dont la situation nécessite des réponses coordonnées ou de proximité.

Il est accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

La crise du Covid a révélé, selon le secrétariat d'Etat aux Personnes handicapées, « la difficulté d'appuyer les personnes les plus isolées ou sans solution ». Elle a également amplifié les difficultés d'accès aux soins et aux accompagnements.

En outre, même si le déconfinement a été décrété, des personnes ont préféré rester chez elles. D'autres n'ont pas le choix. Certaines ont du mal à reprendre leurs soins ou leurs activités quotidiennes, constatent les Pouvoirs publics.

Une nouvelle ligne d'appel gratuite

Cette nouvelle ligne d'appel gratuite, au 0800 360 360, a donc été activée d'abord dans 24 départements et concerne maintenant 63 départements français (au 29 juillet 2020).

Le département du Finistère est couvert depuis la fin du mois de juin 2020.

Elle concerne les personnes en situation de handicap et les aidants sans solution dans le cadre de cette crise.



Elle est accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

Elle a été installée avec le concours des agences régionales de santé et les conseils départementaux et devrait être pérennisée à l'issue de la période estivale.



[Toutes les informations sur le site du secrétariat d'état chargé des personnes handicapées.](#)

Info Covid-19 - Conseils et soutien aux familles de personnes autistes



Le CRA (Centre de ressources autisme) s'organise dans le cadre du COVID 19 pour [apporter des conseils et du soutien ponctuels](#), à destination des familles de personnes autistes, et des personnes autistes elles-mêmes.

Si la demande concerne la situation actuelle de déconfinement, il est possible de contacter le CRA du lundi au vendredi de 9h à 12h, au 02 98 85 58 90 ou par mël à contact@cra.bzh.

Le CRA Bretagne met également à votre disposition des ressources pour aider les familles dans cette période de déconfinement.

Cette page est actualisée en fonction de l'actualité.



En savoir + : www.cra.bzh

Info Covid-19 - Plate-forme nationale de soutien aux familles ayant un enfant en situation de handicap



Dans cette période de déconfinement, **les parents ayant un enfant en situation de handicap sont toujours en première ligne.**

C'est pourquoi, sous l'égide du Secrétariat d'Etat aux personnes handicapées, **la Fédération Nationale Grandir Ensemble continue d'accompagner les familles avec la plate-forme nationale d'écoute**, d'aide et de soutien aux familles ayant un enfant en situation de handicap : **TOUS MOBILISÉS**

Cette plate-forme agit en complémentarité des dispositifs existants, en coordination avec les autres réseaux ou chaînes de solidarité qui se mettent en place, et dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur.



Les familles peuvent contacter la Plate-forme TOUS MOBILISES, du lundi au samedi (de 9h à 12h et de 14h à 17h) au 0 805 035 800 (numéro d'appel gratuit)
Plus d'infos : www.grandir-ensemble.com ↗

Info Covid-19 : Conseils et soutien à l'attention des personnes sourdes ou malentendantes



Recommandations en période de déconfinement

Avec le port du masque, les personnes malentendantes appareillées de prothèses ou pas peuvent rencontrer des difficultés de communication. **Surd'Iroise, Association de Sourds, Devenus Sourds et Malentendants**, propose un soutien et partage des articles de presse qui en parle sur son site web www.surdiroise.fr ↗



Pour tout renseignement, contacter l'association Surd'Iroise au 06 22 06 42 51 (sms uniquement) ou contact.surdiroise@gmail.com
ou consulter www.facebook.com/surdiroise ↗

Conseils pour mieux vivre le déconfinement

Pour mieux gérer et vivre cette période de déconfinement, la **Fondation pour l'audition** a compilé une multitude de services, d'initiatives et d'outils mis en place pour les personnes sourdes et malentendantes, à consulter sur son site www.fondationpourl'audition.org ↗



Pour toute demande, contactez la Fondation pour l'audition au 01 55 78 20 10 ou consultez [les questions les plus fréquemment posées](#) ↗

Le service ElioZ mis en place sur Brest.fr

Les numéros de l'accueil téléphonique de la Ville de Brest et de Brest métropole sont maintenant accessibles aux personnes sourdes et malentendantes grâce à une plateforme d'interprétariat en Langue des signes française (LSF), en langue parlée complétée (LPC) et en transcription en temps réel de la parole (TTRP).

La plateforme d'interprétariat est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.



[J'accède au service](#) ↗

Ce service permet d'apporter des réponses plus adaptées aux personnes sourdes et mal-entendantes.

Cette expérience permettra ensuite à la collectivité d'envisager au mieux la mise en place d'un dispositif permanent d'accueil téléphonique accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

Dans cette rubrique





La Maison départementale des personnes handicapées

La maison départementale des personnes handicapées est le lieu unique d'accueil, d'information et d'orientation.



Le logement adapté

Les personnes en situation de handicap peuvent retrouver les informations sur le logement.



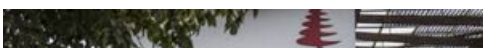
Le travail

Les personnes en situation de handicap peuvent être reconnues travailleur handicapé (RQTH).



Les déplacements

Bus, tramway, aménagements piétons, Accemo..., des déplacements facilités sont proposés aux personnes en situation de handicap.





Le stationnement

Emplacements PMR, carte mobilité inclusion...permettent aux personnes en situation de handicap de se stationner plus facilement.

- ▶ Stationnement PMR dérogatoire



Les loisirs adaptés

A Brest métropole, il y a de nombreuses possibilités de pratiquer un loisir lorsqu'on est une personne en situation de handicap.

- ▶ Handibox : un outil à disposition des associations



La scolarisation d'un enfant en situation de handicap

Il est possible pour un enfant en situation de handicap de mener à bien sa scolarité à Brest métropole.



Le portage de repas à domicile

Cartographie du registre d'accessibilité

Le registre d'accessibilité est obligatoire pour les établissements recevant du public (ERP).

Contact

Mission handicap de Brest métropole

16 rue Alexandre Ribot
29200 Brest

☎ 02 98 33 50 50

@ mission.handicap@brest-metropole.fr

Dernière mise à jour le : **22 octobre 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30